
1968 LA FIN D'UNE EPOQUE GLORIEUSE

LA SUPPRESSION SOLENNELLE DES CONSIGNES ET DEMI-CONSIGNES POUR LA SAINT CHARLEMAGNE :

La consigne et la demi-consigne n'avaient aucun lien avec « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry mais plutôt avec l'éducation dite négative. Dans d'autres lycées non « impériaux », il s'agissait tout simplement des heures de colles, distribuées aussi bien par le corps professoral (1/3) que celui de l'encadrement disciplinaire (2/3). Sur un formulaire très spécifique, car il ne s'agissait que d'une demande d'autorisation faite à Mr le Proviseur afin de sévir contre un élève. La demi-consigne se déroulait le samedi après midi pour les internes, sans travaux spécifiques, sinon d'aller en étude, mais pour les externes elle était assortie de travaux scolaires adaptés à la classe (pédagogie oblige). La CONSIGNE était tout simplement la privation pour un interne de retourner le week-end dans sa famille, et pour les externes, ils devaient « bachoter » tout le week-end au lycée.

Une fois remplie, cette demande arrivait sur le bureau du Proviseur qui, en apposant sa signature, validait la punition (mot totalement banni de nos jours), puis le report était possible sur un grand livre (un pour chaque nature) de couleur noire et champ rouge, pages numérotées en faisant bien attention de n'occuper qu'une seule ligne par élève. Le jeudi soir, ces deux grands livres retournaient chez Mr le Proviseur pour contrôle. A partir de ce moment là, l'intéressé était informé, et la sanction appliquée. Mais.....

Le jour du 28 janvier, une procession formée des Surveillants Généraux, avec en tête Mr Le Censeur portant les deux livres noirs, se rendait au bureau de Mr le Proviseur et déposait sur sa table de travail devant lui les deux grimoires, ouverts à la page en cours. C'est alors que le chef d'établissement prenait religieusement une grande règle et avec son crayon rouge biffait de deux traits la page du 28 janvier qui annulait donc toutes les consignes et demi-consignes en cours. Après ce cérémonial, la procession repartait dans ses bureaux respectifs pour annoncer aux externes et internes la BONNE NOUVELLE.

LES NAPPES BLANCHES DE LA SAINT-NICOLAS :

Rassurez-vous, au lycée impérial Raymond-Poincaré de la République Française, cet évêque ne débarquait pas dans les classes pour distribuer des friandises et jouets. Cependant, à midi les pensionnaires et demi-pensionnaires avaient droit à un repas exceptionnel, digne d'un restaurant trois étoiles. Ce qui était le plus anachronique, c'est que les tables en formica avec quatre pieds en fer pouvant recevoir dix élèves et parfois 12, étaient toutes recouvertes de nappes blanches en tissu et serviettes de tables assorties. Devant mon étonnement pour ce déploiement de luxe digne d'une brasserie parisienne renommée, dans de simples réfectoires il me fut répondu qu'il en était ainsi depuis 1858 et que la TRADITION devait perdurer !

QUAND LE CONCIERGE BATAIT TAMBOUR POUR VENDRE DES VIENNOISERIES A LA RECREATION :

Cette anecdote me fut raconté par ce cher « ZAF ». Il avait connu le temps où à la récréation de 10H00 du matin dans la cour bien sûr du lycée impérial et non celle du nouvel externat, les pensionnaires pouvaient acheter croissants et pains au chocolat quand ils entendaient le roulement du tambour du concierge qui était sorti sur le perron intérieur de sa loge donnant sur cette cour historique. Etait-ce des réminiscences des diverses occupations militaires du bâtiment : 1870 à 1871 par les hussards de Guillaume 1er, 1914 par l'état

major français de la 3ème armée, et plus tard l'installation d'un hôpital militaire secondaire ? Ce qui est certain, la TRADITION était restée solidement ancrée.

LE CELEBRE VEILLEUR DE NUIT :

Il avait la démarche lourde mais le pas feutré. Il faisait probablement partie de ces combattants Harkis qui avaient combattu courageusement au côté des forces armées françaises pendant la guerre d'Algérie et qui lors de leur rapatriement en métropole avaient trouvé cet emploi de veilleur de nuit.

Il prenait son service à 21H00 pour le finir à 7H00. Nous lui avons préparé pendant la journée ses deux instruments de travail : Une énorme montre en cuivre, le cadran étant remplacé par un couvercle verrouillé avec une serrure, celui ci possédait un seul trou à deux centimètres du bord. Au dos était soudée une grosse poignée permettant de le tenir comme pour donner un coup de poing. Cet instrument bizarre se remontait comme une montre et recevait à l'intérieur un disque en papier carboné avec des indications de chronomètre. Après cette description compliquée il ne vous a pas échappé qu'il ne possédait pas la clef. Venait ensuite la préparation du cahier où, chaque jour, sur la feuille foliotée, nous lui indiquions les quatre horaires des rondes qu'ils devaient effectuer dans les locaux sensibles du lycée impérial Raymond-Poincaré, et ce après avoir rituellement fermé à clef toutes les portes, portails et grilles donnant sur l'extérieur. Bien entendu, tous les jours nous faisons varier les horaires, parfois avec des espaces assez longs et quelques fois une ronde suivait une autre immédiatement, ce qu'il détestait.

Dans tous les locaux sensibles (uniquement du lycée historique) dortoirs, infirmerie, certains couloirs, loge, locaux de l'intendance et de l'administration, sous-sols, cuisine, chaufferie, chapelle, ancien gymnase, etc... il y avait à l'entrée de la porte une petite niche dont seul il avait la clef, qui possédait à l'intérieur un pointeau scellé dans le mur. Il lui fallait donc enfoncer la grosse montre, et le pointeau faisait une marque sur le disque carboné ce qui indiquait l'heure à laquelle il était passé dans ce local, afin de voir si tout était normal (début d'incendie ou fuites d'eau, odeurs de cigarettes, pas de lits et bouteilles vides, funambules revenant des toilettes et autres lieux, portes et fenêtres ouvertes, et pour la suite je laisse votre imagination gamberger) !

Bien sûr, le lendemain matin il nous fallait une heure pour vérifier le fameux disque et les pointages d'horaires et de lieux mais surtout lire les comptes-rendus de l'activité nocturne de l'établissement. Les pages restaient invariablement vierges ou parfois un RAS nous rassurait administrativement !

Mais ce veilleur de nuit fumait beaucoup, évidemment en dehors des locaux. Nous savions parfaitement qu'une monnaie d'échange circulait parmi les pensionnaires des classes de terminales et premières qui n'était pas encore des « bitcoins » mais des paquets de cigarettes ou cartouches entières.

Par contre, nous n'avons jamais connu les jauges de paquets de cigarettes pour une sortie amoureuse, une bière, un café au bistrot du coin et une séance de cinéma ou un aller puis retour tardif de l'infirmerie !

Le grand désespoir professionnel de Mr le Surveillant Général, « est de n'avoir jamais pu « coincer » sur le fait un de ses étudiants.

(toute ressemblance avec des personnes ou des événements existants ou ayant existé ne serait que pure coïncidence).